

# PROGRAMME D'ÉTUDES ADAPTÉ

## COMPÉTENCES AXÉES SUR LA PARTICIPATION SOCIALE

Le programme éducatif CAPS s'adresse aux élèves qui présentent des retards au niveau du développement cognitif, de l'autonomie fonctionnelle et sociale. Ce parcours scolaire « vise à instruire, à socialiser et à qualifier les élèves pour qu'ils puissent accéder à la réussite, en tenant compte de leurs besoins et de leurs capacités. Il propose notamment le développement de compétences essentielles pour lesquelles l'enseignant mettra en place une organisation pédagogique différenciée qui sera adaptée aux enfants et aux adolescents. »<sup>1</sup>

Le programme CAPS vise le développement de **cinq compétences** qui permettent aux élèves d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à une participation sociale accrue. Le développement des compétences et l'acquisition des connaissances s'exercent dans des contextes d'apprentissage particuliers, soit les domaines de vie. Ils permettent d'ancrer les apprentissages dans des situations concrètes de la vie courante. Les éléments d'apprentissages s'intègrent aux matières. Le développement de l'autonomie occupe également une grande place dans nos classes utilisant le programme CAPS.

COMPÉTENCES	DOMAINE DE VIE	CONTENU DE FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer</li> <li>• Exploiter l'information disponible dans son environnement</li> <li>• Interagir dans son milieu</li> <li>• Agir avec méthode</li> <li>• Agir de façon sécuritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie scolaire</li> <li>• Soins personnels et bien-être</li> <li>• Loisirs</li> <li>• Vie résidentielle et communautaire</li> <li>• Déplacements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français</li> <li>• Mathématique</li> <li>• Sciences</li> <li>• Technologie de l'information et de la communication</li> <li>• Activité physique</li> <li>• Vie en société</li> <li>• Arts</li> </ul>

### Grille-matières (cycle de 5 jours)

Titulaire :

25 périodes de 50 minutes d'enseignement

<sup>1</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, Programme éducatif CAPS, version préliminaire. Compétences axées sur la participation sociale.

## Spécialistes

5 périodes de 50 minutes (réparties en fonction des groupes)

Musique  
 Arts plastiques  
 Activité physique  
 Ateliers de communication

## Évaluation des apprentissages

### Première communication

Au 20 octobre, vous recevrez une première communication qui fera état du fonctionnement de votre enfant depuis le début de l'année.

Année 1*	Année 2*
Étape 1 Communiquer Agir avec méthode	Étape 1 Communiquer Agir avec méthode
Étape 2 Exploiter l'information Interagir avec son milieu Agir de façon sécuritaire	Étape 2 Exploiter l'information Interagir avec son milieu Agir de façon sécuritaire
Étape 3 Communiquer Agir avec méthode Exploiter l'information Interagir avec son milieu	Étape 3 Communiquer Agir avec méthode Exploiter l'information Interagir avec son milieu

\*Commentaire court (force/progrès/défi) lorsque la compétence est évaluée pour la première fois et commentaire long (bilan : 1400 caractères max.) lorsqu'il s'agit d'une deuxième évaluation, dans la même année scolaire.

<b>Remise des communications officielles</b>		
	<b>Date</b>	<b>Commentaires</b>
<b>1<sup>re</sup> communication</b>	18 octobre 2024	Commentaires sur l'évolution de l'élève par rapport à ses apprentissages, son autonomie, ses interactions avec les autres et sa participation sociale.
<b>1<sup>re</sup> rencontre de parents</b>	14 nov. 2024	Rencontres individuelles entre les parents et l'équipe-classe (un plan d'intervention peut faire office de rencontre de parent).
<b>Bulletin étape 1</b>	13 nov. 2024	
<b>2<sup>e</sup> rencontre de parents</b>	20 mars 2025	Rencontres individuelles sur invitation ou sur demande (un plan d'intervention peut faire office de rencontre de parent).
<b>Bulletin étape 2</b>	26 février 2025	
<b>Bulletin étape 3</b>	27 juin 2025	Résultat final des compétences / Bilan

*Des communications mensuelles sont aussi prévues et peuvent se faire selon des modalités variées.*

<b>Calendrier des étapes</b>		
<b>Étape 1</b>	<b>Étape 2</b>	<b>Étape 3</b>
Du 29 août 2024 au 7 novembre 2024  <b>47 jours</b>	Du 8 novembre 2024 au 19 février 2025  <b>60 jours</b>	Du 20 février 2025 au 20 juin 2025  <b>73 jours</b>